

Collaboratif : Gmail et Google Drive touchés par une panne

C'est sur [la page de G Suite](#) que Google a communiqué sur les ralentissements, voire les pannes de plusieurs de ses services.

« Nous enquêtons sur un problème avec Gmail » peut-on lire dans ce rapport. « Les utilisateurs touchés peuvent accéder à Gmail mais des messages d'erreurs apparaissent, ainsi que des temps de latence importants et/ou autres phénomènes inattendus. »

Gmail, Drive et Youtube sont impactés

Dans les faits, on a ainsi remarqué qu'il est difficile de télécharger ou afficher des pièces jointes. Ce problème ne touche pas que Gmail puisque Google Music, YouTube et Drive sont aussi impactés.

Ce matin, il était ainsi difficile de mettre en ligne une vidéo sur YouTube.

Si l'on se fie à la page du support de [Google Cloud Platform](#), cette panne touchait toutes les régions du monde, et était due à un problème d'infrastructure.

A 23h30, heure de San Francisco, la panne aurait été trouvée et [corrigée](#) mais l'impact serait encore visible, notamment dans Gmail.

Les RSSI mobilisés sur les pannes du Cloud

Ces pannes de messageries hébergées sur les plateformes Cloud sont récurrentes et inquiètent les RSSI qui ont déployé l'accès aux versions professionnelles dans leur entreprise.

Lors de la dernière édition du FIC, le grand rendez-vous de la cybersécurité à Lille, le Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique (CESIN) s'est alerté officiellement que « l'offre en apparence pléthorique (...) repose en pratique sur une poignée d'acteurs du Cloud public majoritairement américains. » et que leurs entreprises françaises se sont ainsi rendus dépendantes du niveau de service qu'ils proposent. Dans [leur ligne de mire](#) : Gmail mais aussi Office 365, la messagerie hébergée de Microsoft.

Sans remettre en cause le choix stratégique des entreprises de développer leur système d'information sur le Cloud, le CESIN s'inquiétait de la trop forte dépendance à ces acteurs : « La taille, la complexité et les interdépendances rendent les réparations difficiles à orchestrer dans des délais satisfaisants et compatibles avec les besoins opérationnels, quelles que soient les promesses inscrites dans les contrats. Lorsque le déséquilibre de ces systèmes s'installe, les moyens de secours sont insuffisants face au risque réel et il devient long et complexe de rétablir le fonctionnement nominal. »

